

Unis-Cité met à l'honneur les jeunes volontaires du Service Civique à l'occasion des un an du plan « 1 jeune, 1 solution » !

Il y a un an déjà, le Président de la République annonçait un objectif de 100 000 missions de Service Civique supplémentaires proposées aux jeunes et une accélération sans précédent du dispositif. Ce 8 juillet 2021, Unis-Cité, association pionnière, était chargée de mettre à l'honneur l'impact positif du Service Civique dans le parcours des jeunes. Celui-ci s'adresse à tous et il est désormais aussi reconnu comme une réponse pour les jeunes précaires, en décrochage, mais aussi tous ceux pour lesquels les confinements successifs ont constitué une période de remise en question et qui ont trouvé un nouveau souffle grâce au Service Civique. Le dispositif a ainsi prouvé son importance dans le plan « 1 jeune, 1 solution » et adresse un message fort aux jeunes dans la diversité de leurs situations, origines, diplômes ou territoires.

Les jeunes ont démontré que le Service Civique a toute sa place dans le plan « 1 jeune, 1 solution »



Table-ronde « L'engagement des jeunes en Service Civique ». De gauche à droite : Nils Archi (Service Civique au sein des Sapeurs-Pompiers de Paris), Souadou Niokane (Service Civique auprès des jeunes mineurs isolés / Unis-Cité – CD 93), Omar Marecar (Service Civique secteur de la Culture / Unis-Cité - CNC), William's Zadick (Service Civique secteur de la Santé / APHP), Mallaurie Schiele (Service Civique Solidarité Seniors), Caroline Pionnier (Service Civique secteur Environnement / Unis-Cité-AMRF), Guillaume Buttin (Service Civique d'Initiative / Unis-Cité)

Depuis le début de la pandémie, les jeunes du Service Civique ont une fois de plus fait la preuve de leur capacité à répondre aux besoins de la collectivité : réservistes naturels, ils ont prêté main forte aux associations et aux pouvoirs publics et ont montré leur pouvoir de mobilisation pour agir

et rendre le monde meilleur.

Les jeunes du Service Civique étaient mis à l'honneur ce 8 juillet au Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion à l'occasion des 1 an du plan « 1 jeune 1 soutien ». Alors que les visiteurs se pressaient dans les stands, les jeunes volontaires ont pu témoigner de ce que ce temps donné aux services des autres leur a apporté lors d'une table ronde animée par Guillaume Buttin, un jeune volontaire.

Parmi les témoignages, celui de **Mallaurie**, 18 ans, qui ne se sentait pas à sa place dans sa licence LEA. En prenant une année de césure et s'engageant en Service Civique aux côtés des seniors, Mallaurie a pris du temps, s'est arrêtée dans son parcours étudiant pour s'occuper des autres. Et force est de constater qu'elle a bien fait : c'est dans le cadre de son Service Civique avec Unis-Cité qu'elle a trouvé sa voie et a été repérée par Chanel, où elle commencera une alternance en *visual merchandising* à la rentrée ! « *Mon Service Civique m'a tellement apporté ; j'en sors changée, j'ai gagné en maturité. Cette opportunité professionnelle chez Chanel, « c'est un peu la cerise sur le gâteau ! »* »

Nils, jeune étudiant de 20 ans en sociologie et médiation culturelle, a fait son Service Civique auprès des pompiers de Paris. Une chance pour lui, dont c'était la vocation que d'évoluer auprès de ceux qui sauvent des vies. « *Mon Service Civique m'a permis un test sur une courte période et cela a confirmé ma vocation. Je connaissais l'amitié mais avec le Service Civique, j'ai découvert la cohésion* » témoigne Nils devant un parterre de membres du gouvernement et de la société civile.

Enfin **Omar**, 29 ans, jeune malvoyant qui a particulièrement marqué l'assemblée. Pendant sa mission de Service Civique, Omar intervenait auprès de collégiens et lycéens pour débattre de sujets de société après des projections de films, dans le cadre du programme « Cinéma et Citoyenneté » du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (opéré par Unis-Cité). Son handicap visuel n'est pas un frein pour Omar et c'est ce dont il veut témoigner. C'est d'ailleurs ce qu'il a martelé au cours de la journée, notamment aux ministres qu'il a rencontrés. Il a conclu son intervention par un message adressé aux jeunes en situation de handicap : « *Surtout engagez-vous en service civique ! Vous pouvez être utiles vous aussi en donnant du temps pour les autres.* » et par un appel aux structures à faire confiance aux jeunes en situation de handicap « *sur qui vous pouvez aussi compter.* »

Le Service Civique permet en effet d'accueillir tous les jeunes sans condition d'aptitude physique, d'origine sociale, de diplôme, ou de compétences, de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Effet tremplin : 82% des jeunes d'Unis-Cité en emploi ou formation après leur Service Civique

Depuis qu'il existe et offre la possibilité aux jeunes de donner 6 à 12 mois de leur vie à des causes qui leur sont chères, d'apporter leur pierre à l'édifice du monde de demain, le Service Civique fait la preuve de ses impacts multiples et positifs pour la collectivité et l'avenir individuel des jeunes.

Les témoignages des jeunes volontaires le 8 juillet ont illustré la multiplicité de ces bénéfices. En se sentant utiles et au contact des autres, les jeunes reprennent confiance en eux et en leur capacité à être acteurs de leur vie comme de la société. Le Service Civique est d'ailleurs un réel tremplin vers l'insertion, car les jeunes développent des compétences relationnelles et transversales utiles

tout au long de la vie. Ce n'est pas pour rien que **82% des jeunes d'Unis-Cité sont en emploi ou formation qualifiante** après leur Service Civique.

Les études au long cours réalisées par Unis-Cité montrent par ailleurs que six mois après leur Service Civique, **76%** des jeunes « NEETS » ¹ sont en emploi ou en formation qualifiante ; **68%** estiment à la fin de leur Service Civique que celui-ci a contribué à clarifier leur projet professionnel et **87,8%** se sentent capables de valoriser leur expérience auprès d'un employeur.

Unis-Cité appelle à développer massivement le Service Civique, pour que les jeunes s'aident eux-mêmes en aidant les autres

A l'heure où les réflexions sont en cours sur la garantie jeunes universelle, le RSA jeunes, Unis-Cité appelle à développer beaucoup plus massivement le Service Civique, qui permet aux jeunes de se sentir utiles, « acteurs » de la société, et de gagner en expérience, tout en pouvant bénéficier d'une indemnité de subsistance (580 à 680€/mois) . Unis-Cité salue la décision du Président de la République, à la sortie du premier confinement, de quasiment doubler le nombre de missions financées par l'Etat. Elle appelle toutefois à ce que cette décision **s'inscrive dans la durée et à ce que soit préservée la durée moyenne de 8 mois nécessaire à la qualité et l'impact du Service Civique** : il faut inscrire les politiques publiques qui marchent sur la durée, arrêter le « stop and go », et avoir de l'ambition pour ce dispositif unique d'engagement citoyen des jeunes, tremplin évident vers la vie citoyenne comme professionnelle pour tous les jeunes.

67%² des jeunes sont prêts à donner 6 à 12 mois de leur vie à la société via le Service Civique. Or à ce jour le Service Civique n'est accessible qu'à 20% d'une classe d'âge³. Unis-Cité appelle donc au développement massif de l'offre de missions de Service Civique, pour atteindre au moins les **500 000 places nécessaires** pour répondre à la demande des jeunes.

Il est urgent de faire connaître le Service Civique à tous les jeunes, pour que tous puissent en bénéficier, dès 16 ans pour certains. Unis-Cité appelle donc à ce que soit **systématisée la promotion du Service Civique dans tous les collèges et lycées** de France, et à ce que **le Service Civique soit systématiquement proposé à tous les jeunes déscolarisés et sans emploi, afin que tous les jeunes aient le droit de « s'aider eux-mêmes en aidant les autres »**..., qu'ils soient décrocheurs sans diplôme ni qualification, étudiants en besoin de césure, bacheliers « perdus » dans leur orientation, ou simplement animés par l'envie de s'engager et de changer la société.

Des **points-relais Service Civique**, à l'instar des « KIOSCs Unis-Cité », doivent être présents dans toutes les villes et quartiers de France : QPV ou ZRR en particulier, pour rendre cette possibilité visible et faciliter l'accès à l'information pour tous les jeunes. Ayons l'ambition d'un Service Civique vraiment universel et accessible à tous !

Contact presse : Danya Boukry – 06 98 25 04 80 dboukry@uniscite.fr

Contact institutionnel : Marie Trelle-Kane – 06 63 84 43 98 marie.trelle@me.com

¹ Ni en emploi, en études ou en formation

² Sondages menés régulièrement par l'ASC : 67% des jeunes à qui on explique ce qu'est le SC se disent motivés pour en faire un

³ 150 000 places ouvertes sur 750 000 jeunes de classe d'âge = 20% de places disponibles par classe d'âge.

A propos d'Unis-Cité : L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage du travail d'équipe dans la mixité sociale. Unis-Cité a inspiré et servi de modèle au lancement du Service Civique des jeunes en 2010. Présente dans plus de quatre-vingt villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 30.000 jeunes dont plus de 10.000 en 2020, dans un Service Civique « collectif », fondé sur la mixité sociale. Unis-Cité promeut l'idée que le Service Civique devrait devenir « universel », et faire partie du parcours de tous les jeunes en France. www.uniscite.fr - Twitter @uniscite - www.relais-service-civique.fr

A propos du Service Civique : inspiré de l'expérience précurseur d'Unis-Cité et cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le service civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture.... Ils perçoivent une indemnité mensuelle (~582 €), bénéficient d'une couverture sociale, d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. www.service-civique.gouv.fr